

Alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Petite compétence
deviendra grande



» p.10

Lumière sur... Economie : un potentiel, des objectifs

» p.4

Puilacher : le Réseau à
portée de clics



» p.12

Avis de chantiers



» p.15

Le jardin joue collectif

» p.18



En ce début d'année, nous avons tous envie de croire en des jours meilleurs. Cela est d'autant plus vrai lorsque se profilent quelques changements à l'horizon : de nouvelles dispositions pour les élections, la préparation d'un nouveau projet de territoire, l'ouverture prochaine d'un nouveau point d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault, etc. Petits ou grands, les changements sont source d'attentes et d'espoirs.

Et nous avons raison d'y croire. Vous le lirez dans les pages qui suivent, nos élus communautaires s'investissent pour faire vivre une économie dynamique en vallée de l'Hérault. Nous avons la chance d'avoir un potentiel de développement important. A nous, à vous aussi, de lui donner les moyens de devenir une réalité.

Le Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Sommaire

» 3

NOUVELLES

A vous d'élire !

» 4

LUMIÈRE SUR...

Economie : un potentiel, des objectifs

» 8

EN DIRECT DU CONSEIL

» 10

PETITE ENFANCE – JEUNESSE

Petite compétence deviendra grande

» 11

SANTÉ

Urgences : un dispositif unique en France

» 12

CULTURE

Puilacher : le Réseau à portée de clics

» 13

PROJET DE TERRITOIRE

Des enjeux nés de la concertation

» 14

TOURISME

Saison 2013 : dans la moyenne !

» 15

CADRE DE VIE

Avis de chantiers

» 16

A LA RENCONTRE DE

» 18

INITIATIVE

» 19

PORTRAIT

Guy Cambon, roi des santons

Alentours n° 29 - février 2014 - Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Marion Moutet et comité de rédaction - **Conception maquette** : Anatome - **Traductions** : classe de la Calandreta La Garriga à Gignac - **Photos** : Imagoadgraphicum, CCVH - **Illustrations** : Georges Pierrugues, Argelliers - **Impression** : Imp'act Imprimerie, St-Gély-du-Fesc - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082



« Alentours » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé



A vous d'élire !



Les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars prochains. Ces jours-là, vous voterez à double titre : vous choisirez votre conseil municipal ainsi que vos conseillers communautaires, qui représenteront votre commune à la communauté de communes. Pas d'inquiétude à avoir, il n'y a que très peu de changement au moment d'aller dans l'isoloir.

Habitants d'une commune de plus de mille habitants*, chaque candidat présente sa liste pour le conseil municipal, à partir de laquelle il a établi une liste pour le conseil communautaire. Ce sont ces deux listes qui figureront sur les bulletins de vote. Vous n'aurez pas le droit de rayer ou de modifier les noms. Comme les conseillers municipaux, les conseillers communautaires seront élus à la proportionnelle.

Pour ce qui est des communes de moins de mille habitants**, elles disposent toutes d'un siège à la communauté de communes. Le conseiller communautaire sera élu dans l'ordre du tableau. Ainsi, le maire sera automatiquement élu conseiller communautaire. Contrairement aux communes plus importantes, ces communes auront droit à un suppléant, qui sera élu dans l'ordre du tableau. Vous pouvez toujours rayer des noms, mais vous ne pouvez désormais les remplacer que par des noms qui figurent déjà sur l'une des listes.

Rappelons que chacune des 28 communes de la vallée de l'Hérault dispose d'au moins un siège au conseil communautaire. Les communes de plus de 1 000 habitants auront un siège supplémentaire par tranche de 1 000 habitants entamée. Citons l'exemple de Vendémian, qui compte 1014 habitants, et qui aura 2 sièges. Enfin, précision d'importance : nul ne pourra être élu au conseil communautaire s'il n'est pas élu au conseil municipal. ■

Rendez-vous les 23 et 30 mars pour les élections municipales et communautaires !

Plus d'infos : www-cc-vallee-herault.fr

**Aniane, Gignac, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, St-André-de-Sangonis, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle et Vendémian*

***Arboras, Argelliers, Aumelas, Bélarga, Campagnan, Jonquières, La Boissière, Lagamas, Plaissan, Popian, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Saturnin-de-Lucian et Tressan*

Des déchetteries modernisées

Le Syndicat Centre Hérault modernise deux de ses déchetteries ! A Gignac, cela passe par la construction d'une structure novatrice sur un nouveau site, voisin du Service Ordures Ménagères de la communauté de communes, chemin de l'Ecosite. Elle répond à toutes les normes environnementales et de sécurité. Ainsi, le système actuel de bennes est remplacé par des casiers. Les dépôts se font désormais de plain-pied dans des espaces délimités par des palissades en bois et en béton, pour éliminer le risque de chute des usagers. Des sens de circulation ont été définis, avec des zones lentes et piétonnes matérialisées, et un accès contrôlé par un gardien, de façon à limiter le nombre de véhicules présents en même temps sur le site.

Rappelons que toutes les déchetteries du Syndicat Centre Hérault accueillent les usagers quelle que soit leur commune

d'habitation. Ainsi, cette nouvelle déchetterie a été dimensionnée pour recevoir des déchets issus des communes du bassin de vie Gignac - St-André-de-Sangonis. Ouverture le 3 février, du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermée le jeudi, toute la journée)

Ce système de casiers sera aussi mis en place au Pouget, sur le site actuel de la déchetterie. Les travaux ont débuté en décembre pour se terminer dans le courant du printemps.

Enfin, notez les changements d'horaires d'ouverture à compter du 3 février des déchetteries de Montarnaud et Montpeyroux qui ouvrent désormais du mardi au samedi : Montarnaud, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, et Montpeyroux uniquement l'après-midi. Nous vous rappelons que toutes les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

Plus d'information : www.syndicat-centre-herault.org ■

Economie : un potentiel, des objectifs

De part sa géographie, la vallée de l'Hérault dispose d'un potentiel de développement important, dans lequel chacun peut trouver sa place.



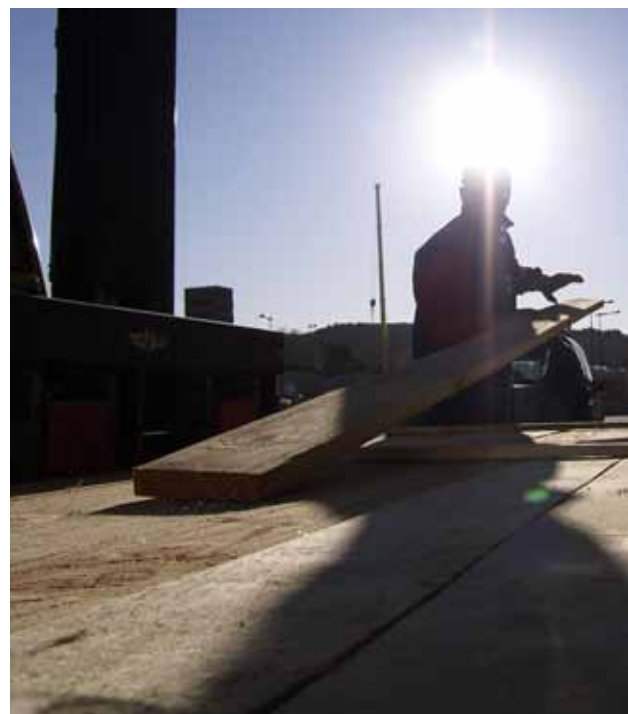
La vallée de l'Hérault a des atouts

Chacun est concerné par la question du développement économique : faire vivre mon entreprise, avoir à portée les commerces et services dont j'ai besoin, trouver un emploi... Ainsi, rien d'étonnant à voir cette thématique figurer en tête des enjeux identifiés pour le prochain projet de territoire 2015 - 2021 (à lire en p.13). La crise et la morosité ambiante y sont peut-être aussi pour quelque chose. Pourtant, les atouts de la vallée de l'Hérault et les indicateurs socio-économiques relevés par l'association Atout métiers LR* ont de quoi donner du baume au cœur.

Premier atout de notre territoire : sa situation privilégiée. Au croisement de deux autoroutes, il est facilement accessible et bien desservi. Un avantage dont la communauté de communes tire parti dans l'implantation de ses parcs d'activités (à lire en p. 6 et 7).

Démographie : le défi de l'emploi

La proximité avec l'agglomération de Montpellier est un autre atout, dont découle l'une des cartes maîtresses de la vallée de l'Hérault : sa démographie. Avec une augmentation de 27 % de sa population entre 1999 et 2009, le territoire affiche la plus forte croissance démographique de la région Languedoc-Roussillon. Des nouveaux arrivants majoritairement jeunes, et actifs pour 45 % d'entre eux (données Atout métiers LR). Ils sont le terreau d'une économie résidentielle forte, et l'opportunité pour nos entreprises de se développer via la consommation locale. En écho à cela, le manque de commerces en vallée de l'Hérault, traduit par un taux d'équipement



commercial faible au regard de sa population, est synonyme de fort potentiel de développement.

Au-delà de la question de la consommation, se pose celle de l'emploi. Nombre d'habitants font quotidiennement de longs trajets pour se rendre sur leur lieu de travail. La démographie importante de notre territoire est un vecteur de développement qui doit aussi permettre la création d'activités et d'emplois, de façon à ce que la vallée de l'Hérault soit autant un bassin d'activités qu'un lieu de vie qualitatif. C'est pourquoi la communauté de communes s'engage aux côtés de la Mission Locale Jeunes, qui s'investit entre autres dans l'accompagnement des jeunes, et dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, dont l'action porte plus particulièrement sur les personnes depuis longtemps éloignées de l'emploi.

Un territoire riche de ses terres et de ses hommes

Enfin, la vallée de l'Hérault peut appuyer son économie sur l'une de ses plus belles richesses : son terroir. La viticulture est l'une des filières phares de notre territoire, à laquelle l'intercommunalité apporte son soutien, en accompagnant les évènements liés au vin, ou en assurant leur promotion via le Concours des vins de la Vallée de l'Hérault. La montée en gamme des productions viticoles, l'augmentation des appellations de qualité (AOP, IGP...) et des surfaces cultivées en bio font aujourd'hui de nos vins l'un des moteurs de notre développement économique. Ce secteur, ainsi que celui de l'agriculture, font partie des enjeux incontournables du futur projet de territoire 2015 - 2021.



L'artisanat local y trouve aussi sa place, lui aussi boosté par la croissance démographique et tiré par le haut grâce à des artisans en recherche d'excellence. Cette dynamique a d'ailleurs valu à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault de recevoir le label « Ville et métiers d'art ». La poterie, la sculpture, la coutellerie ou la taille de pierre sont plus que des activités économiques. Comme la viticulture, ils sont l'identité de notre territoire. Ces pratiques, depuis longtemps implantées en vallée de l'Hérault, sont des ingrédients incontournables pour un développement novateur, à taille humaine, qui soit le juste équilibre entre tradition et modernité. Alors, chacun trouvera une réalité qui lui ressemble dans le développement économique intercommunal. ■

* Autout métiers LR est une association pour l'observation et l'information sur la formation professionnelle, les métiers et l'emploi en Languedoc-Roussillon

A Vivre ! La Foire-Expo : la 10^{ème} !

A Vivre ! La Foire-Expo a bien grandi depuis sa première édition en 2005. Une centaine d'exposants et 4 500 visiteurs avaient alors participé à ce qui allait devenir un rendez-vous incontournable du printemps en vallée de l'Hérault.

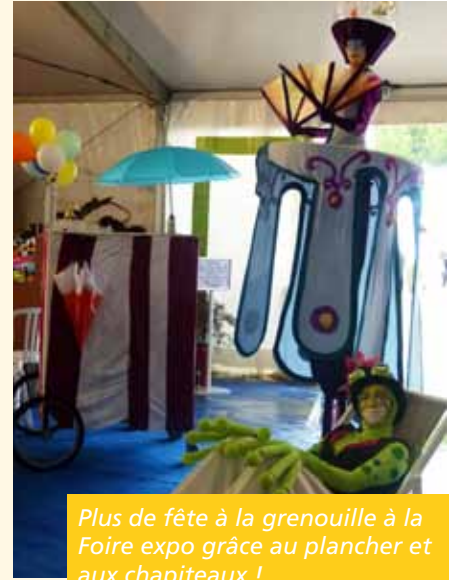
Les 17 et 18 mai prochains, plus de 120 exposants sont attendus dans les 4 pôles : maison et jardin, tourisme et loisirs, produits régionaux et véhicules. Nous pouvons d'ores et déjà vous mettre dans la confiance : ils vous réservent quelques surprises à la hauteur de cet anniversaire. On aurait entendu parler de réductions et de bons d'achats...

Autre nouveauté : la configuration du site ! Déjà couvert depuis quelques éditions, il s'habillera en 2014 d'un « parquet de fête » pour gagner en confort.

Pour le plus grand plaisir de tous, le principal ne change pas : le parking, l'entrée de la manifestation et ses animations restent gratuits. Et il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

Rendez-vous les 17 et 18 mai, à l'espace culturel et sportif de Gignac pour la 10^{ème} édition de A Vivre ! La Foire-Expo. Restauration payante sur place.

Plus d'information sur www.avivre-lafoireexpo.fr. Avis aux retardataires, vous y trouverez le bulletin d'inscription pour avoir votre stand sur la foire expo 2014 !



Plus de fête à la grenouille à la Foire expo grâce au plancher et aux chapiteaux !

LE VIN. VITRINE DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

Au-delà de ses paysages, la vallée de l'Hérault est une terre de saveurs. Le vin est sans conteste un outil incontournable de promotion de notre territoire, et la viticulture une filière économique que la communauté de communes tient à soutenir. 2014 verra ainsi la 28^{ème} édition du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, organisé pour promouvoir et mettre en valeur nos vins rouges, blancs, rosés et spéciaux.

Les viticulteurs peuvent d'ores et déjà s'inscrire pour soumettre leur production à un jury composé de professionnels et d'amateurs avertis. Environ un tiers des produits présentés seront médaillés, ce qui représentait 76 médailles pour l'édition 2013. Un super jury pourra désigner, s'il le souhaite un « Grand Prix » parmi les

médailles d'or. Au-delà de la reconnaissance pour le travail accompli, cette ultime récompense est aussi un tremplin économique, puisqu'il génère une augmentation des ventes du vin primé.

Rendez-vous sur www.vins-vallee-herault.fr



La vallée de l'Hérault, destination économique

La création de parcs d'activités figure parmi les premiers leviers de développement économique. Tour d'horizon.

Une action pertinente...

La vallée de l'Hérault a tout pour séduire un entrepreneur à la recherche d'un lieu pour s'établir : un marché potentiellement important, lié à une démographie croissante, une localisation stratégique, aux portes de l'agglomération de Montpellier, et il est particulièrement bien desservi par deux autoroutes gratuites. Les porteurs de projet ne s'y sont pas trompés, et ils sont nombreux à vouloir s'implanter sur le territoire, tout autant séduits par ses opportunités de développement que par sa qualité de vie. En effet, on constate une augmentation de 28 % du nombre d'établissements entre 2009 et 2013 sur notre territoire, les demandes d'implantation sur les 6

parcs d'activités économiques gérés par la communauté de communes sont en hausse depuis 2009, parcs dont la surface totale est passée d'une trentaine d'hectares en 2008 à 50 hectares aujourd'hui. Mais pas question de laisser la situation économique mondiale entraver cette action : l'aménagement de parcs d'activités reste l'une des priorités de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. L'implantation d'entreprises reste en effet source de création d'emploi et de richesse sur le territoire.

... et soucieuse de l'avenir du territoire

Dans un souci de préservation des usages du sol traditionnels et des paysages, la création (ou l'extension) d'un parc fait l'objet d'une réflexion préalable, portant notamment sur sa localisation, le type d'entreprises à y implanter, ou encore les dimensions des lots. L'environnement et la portée durable du projet sont aussi des critères importants. Ce sont des choix qui répondent à la volonté d'un aménagement durable et équilibré. Par exemple, le parc d'activité La Garrigue, à St-André-de-Sangonis, est axé sur l'accueil d'entreprises nécessitant de grands espaces, tandis qu'à Gignac, La Croix accueillera sur de petites et moyennes surfaces des commerces et des bureaux. A Montarnaud, le parc d'activités La Tour vise à accueillir des entreprises en voie de développement. ■



Au parc d'activités La Tour à Montarnaud, une quinzaine de lots sont vendus



Lumière sur

Lum sus

LE CHOIX D'UNE ENTREPRISE

Jusqu'alors installé à St-Jean-de-Védas, Olivier Fortier a choisi de déplacer l'entreprise qu'il gère, « Exact France », sur le parc d'activités La Tour à Montarnaud. Il nous explique son choix.

Tout d'abord, pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Olivier Fortier : nous travaillons dans le secteur du raccord hydraulique, que nous appliquons dans les sports mécaniques. Nous existons depuis 17 ans, et 6 personnes travaillent pour « Exact France », bientôt 7. Jusque ici, nous étions installés à St-Jean-de-Védas.

Depuis le début d'année 2014, vos locaux se trouvent à Montarnaud, sur la parc d'activités La Tour. Pourquoi vous être installés en vallée de l'Hérault ?

Olivier Fortier : Notre première motivation était de trouver des locaux plus grands. Nous sommes passés d'un bâtiment de 200 m² à une construction de 400 m² sur un lot de 850 m². Nous voulions aussi nous rapprocher des lieux d'habitation de nos employés. Cela dit, la situation au bord de l'autoroute de ce parc était particulièrement intéressante, de même que les conditions tarifaires.



Avec la ZAC La Croix à Gignac, la vallée de l'Hérault veut répondre aux besoins des entreprises et des habitants

Avis favorable

Avec ses 12 000 m² d'espaces commerciaux et de bureaux, le projet commercial de la ZAC La Croix présenté par Pitch Promotion devait être soumis à l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial. Composée d'élus locaux et de personnalités qualifiées en matière de consommation, d'aménagement du territoire et de développement durable, la CDAC a vocation à assurer cohérence et équilibre dans les aménagements commerciaux sur l'ensemble du département. Il s'agit aussi de protéger le consommateur, en défendant une concurrence la plus saine possible.

Le 24 janvier dernier, elle a donné un avis favorable, qui deviendra définitif d'ici la mi-avril. En attendant, la communauté de communes prépare les travaux de requalification de l'avenue Pierre Mendès-France, qui devraient avoir lieu dans le courant de l'année 2014.

Les porteurs de projet intéressés par la ZAC La Croix dans le cadre d'un projet commercial ou de bureaux peuvent toujours s'adresser à la communauté de communes. Ils sont déjà une cinquantaine à avoir déposé une demande d'implantation.

Pour un dossier d'implantation : uriane.bianciotto@cc-vallee-herault.fr.

Pour suivre les avancées du projet : www.cc-vallee-herault.fr/Actualites.html



Bientôt, l'avenue Pierre Mendès-France connaîtra une nouvelle jeunesse

En direct du Conseil

En dirècte del conselh

Les délégués communautaires se sont réunis à 3 reprises.
Les principales délibérations :

Conseil du 30/09/2013

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Institut médico-éducatif l'Ensoleillade pour l'organisation de chantiers en espaces naturels

Situé à St-André-de-Sangonis, l'Institut médico-éducatif l'Ensoleillade accueille des enfants de 6 à 20 ans en situation de handicap. Depuis 2009, un partenariat avec la communauté de communes permet aux plus âgés d'entre eux de découvrir le monde professionnel via des chantiers en espaces naturels. 5 ou 6 adolescents et jeunes adultes pourront ainsi acquérir des savoir-faire professionnels, à raison d'une fois par semaine tout au long de l'année scolaire. Ils réaliseront des travaux tels que l'entretien des itinéraires de randonnée, la restauration de murets, du débroussaillage...



Outre la programmation des chantiers et l'accompagnement nécessaire à la réalisation de ces travaux, la communauté de communes offrira à ces jeunes des journées de découverte des activités de pleine nature. ■

Conseil du 25/11/2013

Convention d'objectifs entre l'entente interdépartementale du bien UNESCO « Causses et Cévennes » et les gestionnaires de Grands sites concernés par le périmètre

Le bien UNESCO « Causses et Cévennes » s'étend en partie sur le périmètre du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - gorges de l'Hérault. La communauté de communes, gestionnaire du Grand site de France, s'engage pour participer à la mise en œuvre d'un projet territorial de valorisation durable. Il en va de même pour les autres collectivités gestionnaires de Grands Sites de France concernées par le bien UNESCO. Toutes s'engagent notamment à contribuer à la valorisation du site dans le respect de l'intégrité de ses paysages, à conforter son attractivité, et à développer un programme d'actions de mise en valeur. ■

Site Natura 2000 « plaine de Villeveyrac Montagnac » : convention de partenariat avec la Communauté de communes Nord Bassin de Thau

Le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est concerné par 5 périmètres Natura 2000. Elle est opérateur (en charge de l'élaboration et de l'animation du Document d'Objectifs) pour deux d'entre eux : les « gorges de l'Hérault » et « montagne de la Moure et cause d'Aumelas ». Rappelons que cette démarche a vocation à préserver la biodiversité d'intérêt communautaire, tout en tenant compte des activités économiques et des pratiques présentes sur le site.

Pour ce qui est du site « Plaine de Villeveyrac Montagnac », c'est la Communauté de communes Nord Bassin de Thau qui a été désignée comme opérateur. Etant concernée par le périmètre, la



Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'engage par convention à accompagner financièrement et administrativement la collectivité opératrice. La communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, elle aussi concernée par le site, est également signataire de cette convention. ■

Conseil du 16/12/2013

Adoption des règlements de fonctionnement des structures multi-accueils

Dans le cadre de sa compétence petite enfance, la communauté de communes est gestionnaire des 5 établissements multi-accueils du territoire (à Aniane, Gignac, Montarnaud, Montpeyroux et St-André-de-Sangonis). Ainsi, les règlements de fonctionnement de chacun d'entre eux ont été présentés au conseil communautaire. Si ce document doit répondre à certaines règles communes, il permet toutefois à chacun des multi-accueils d'y faire apparaître ses spécificités. Ces règlements ont aussi été entérinés par le Médecin Directeur Départemental de la Direction Départementale de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé, par délégation du Conseil Général, et validés par le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales. ■

Réalisation d'un parc relais « Car à Haut Niveau de Service - CHNS » à Montarnaud - convention avec le Conseil Général

Le département a décidé de créer un parc relais au niveau de l'échangeur autoroutier A750 de Montarnaud - St-Paul-et-Valmalle. Situé à proximité du parc d'activités La Tour, il permettra l'embarquement des usagers du car à haut niveau de service reliant Gignac à Montpellier, et le stationnement des véhicules pour les usagers du co-voiturage. Bien que l'espace dépende du Conseil Général, la commune de Montarnaud s'engage à en assurer l'entretien. De son côté, la communauté de communes permet le raccordement électrique au parc d'activités La Tour et en assumera l'entretien et les frais.



Sites Natura 2000 « gorges de l'Hérault » et « montagne de la Moure et cause d'Aumelas » - conventions de partenariat

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est opérateur sur les deux sites Natura 2000 mentionnés ci-dessus. Dans ce cadre, elle s'est rapprochée de différents acteurs pour l'aider à mener des actions de gestion, de suivi et de mise en valeur des sites. Ainsi, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon, et le Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon seront des partenaires privilégiés dans le cadre des actions Natura 2000. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

« Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet : www.cc-vallee-herault.fr (Rubrique Démocratie locale) »

Petite enfance

Infància

Petite compétence deviendra grande

Ils étaient associatifs ou municipaux, et depuis deux ans, ils sont intercommunaux. Qu'est-ce qui a changé ?

Les Pitchounets à Aniane, Les Calinous à Gignac, Le Berceau à Montarnaud, Les Lutins à Montpeyroux, ou encore Chrysalides et papillons à St-André-de-Sangonis. Depuis deux ans, ces multi-accueils font partie de l'offre de services petite enfance proposés aux habitants de la vallée de l'Hérault. Objectifs : répondre aux attentes des familles, faire évoluer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des agents, et ce, sans dénaturer ce qui a été réalisé auparavant.

Désormais, un parent peut télécharger depuis le site de la communauté de communes une fiche de pré-inscription, dans laquelle il mentionnera ses préférences en matière de lieu d'accueil et en termes de jours et d'horaires. Sous réserve qu'il soit complet, son dossier sera étudié lors d'une commission d'attribution des places, dans



laquelle sont représentés tous les multi-accueils de la vallée de l'Hérault. Ce système présente plusieurs avantages : tous les dossiers sont étudiés sur la même base et les mêmes critères, dans un souci d'équité, et il permet de proposer des solutions alternatives aux parents dont les souhaits ne peuvent être pris en compte.

En effet, les 122 places proposées en accueil collectif (pour environ 300 enfants accueillis) restent aujourd'hui insuffisantes pour répondre favorablement à toutes les demandes, et ce, malgré l'augmentation de la capacité d'accueil des « Pitchounets » à Aniane. Le projet de construction d'une nouvelle structure à Montarnaud permettra d'absorber une partie de la demande, avec la création de places supplémentaires d'ici 2 ans. ■

RAM : objectif professionnalisation



L'accueil du bébé mérite une formation dédiée

Leur métier, c'est le domaine de la petite enfance. Tous les jours, nombre d'entre vous confient leur enfant à l'un des 280 assistants maternels agréés de la vallée de l'Hérault. Ces derniers peuvent s'appuyer sur le Relais Assistants Maternels (RAM)

pour continuer à se former tout au long de leur carrière. Travaillant souvent seuls à domicile, le RAM leur permet d'une part de se rencontrer et d'échanger, et leur offre d'autre part tout un panel de formations.

Citons par exemple le « couffin de bouquins », proposé en partenariat avec le Réseau intercommunal des bibliothèques et la Médiathèque Départementale. En trois séances,

l'assistant maternel découvre pas moins de 200 titres phares de la littérature jeunesse et est sensibilisé à l'importance de la lecture individuelle et collective chez le tout-petit. La deuxième partie de la formation consiste à imaginer et à fabriquer un support d'animation original. Aujourd'hui, cette formation a été dispensée dans trois bibliothèques du territoire (Gignac, St-André-de-Sangonis et St-Pargoire) à environ 30 assistants maternels. Ainsi, pas moins de 75 enfants ont pu être sensibilisés au livre dès leur plus jeune âge.

Le RAM organise aussi des « ateliers bébés », centrés sur l'accueil du bébé âgé de quatre semaines à un an. Par cycle de quatre séances d'une heure et par petits groupes, les assistants maternels viennent avec les bébés qu'ils accueillent et se penchent sur leur développement et leurs spécificités. Ils les observent, font des propositions (pour aménager un espace plus sécurisé, leur proposer des jeux adaptés...), et approfondissent leur communication avec eux (par la voix, le silence, le contact...).

De quoi rassurer les parents : leurs enfants sont entre de bonnes mains !

Urgences : un dispositif unique en France

Depuis la signature du Contrat Local de Santé, le Pays Cœur d'Hérault expérimente un nouveau moyen d'intervention : l'UMUPS.

Après la mise en place de la Maison Médicale de Garde, à Clermont l'Hérault, voici une autre des concrétisations du Contrat Local de Santé : l'UMUPS. Derrière cet acronyme, on découvre l'Unité Mobile d'Urgence et de Permanence des Soins, un dispositif unique en France, né à l'initiative du docteur Laurent Garcin. Il associe dans un véhicule un médecin urgentiste et un pompier, qui couvrent le territoire du Pays Cœur d'Hérault, ainsi que le Piscénois, 6 jours sur 7, 24h sur 24. Ensemble, ces deux professionnels de l'urgence peuvent intervenir sur différents types de missions : un accident sur la voie publique, un accident à la maison, ou encore une urgence en maison de retraite par exemple. Selon les cas, le duo médecin-pompier peut intervenir sur place, ou bien assurer un transfert vers le SAMU si une hospitalisation est nécessaire. Tout ceci est transparent pour l'utilisateur, puisque c'est le centre d'appel du 15 qui détermine quelle unité il envoie selon la gravité du cas.

Depuis le lancement de ce dispositif le 15 mars dernier, l'UMUPS a été appelé 430 fois pour des urgences, et 110 fois pour une permanence des soins (chiffres au 1^{er} décembre 2013), ce qui représente une moyenne de 3,65 sorties par jour, là où la moyenne nationale est à 3.

Même s'il en est encore au stade de l'expérimentation, l'UMUPS présente déjà beaucoup d'intérêts : il permet de raccourcir les délais d'intervention (17 minutes en moyenne), il est plus économique que d'autres structures, et il limite l'engorgement dans les hôpitaux. Compte-tenu de tous ces atouts, l'UMUPS devrait être pérennisé sur notre territoire, et faire des émules en France !

Et n'oubliez pas, en cas d'urgence, appelez le 15 ! ■



Vous croiserez peut-être le véhicule de l'UMUPS sur les routes du territoire

Un panier bien rempli

Au-delà de l'urgence, le Contrat Local de Santé mène aussi des actions dans le cadre de la santé publique. Quatre thématiques ont été ciblées dans ce qu'il est courant d'appeler « le panier de services ». Parmi les 13 proposées par l'Agence Régionale de la Santé, le Pays Cœur d'Hérault, qui porte ce contrat, a choisi d'agir sur les addictions, la nutrition, l'accès et le droit aux soins, et la santé en lien avec l'environnement.

Pour accompagner et prévenir les problèmes liés aux addictions, une antenne de CSAPA a été créée (Centre de Soins, d'Accompagnement, et de Prévention en Addictologie). Une équipe pluridisciplinaire a été mise en place sur les hôpitaux de Clermont l'Hérault et de Lodève. Elle rassemble une infirmière, un éducateur spécialisé, un psychologue et un médecin addictologue. Ce dispositif, porté par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, accueille gratuitement et en toute confidentialité les personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool, de drogue, de médicament, ou encore en proie à une addiction comme celle du jeu d'argent ou du jeu vidéo. Elle reçoit aussi les proches de ces personnes. Dans le cadre d'une relation individuelle avec un médecin, le patient pourra bénéficier d'un accompagnement comprenant des entretiens, un suivi de santé, un soutien psychologique et social, un dépistage, des groupes de parole... Un parcours adapté sera mis en place pour aider le patient à se libérer de son addiction.

Vous ressentez le besoin de rencontrer un membre du Centre de soins ? Prenez rendez-vous via l'ANPAA 34 au 04 99 77 10 77.

Le Contrat Local de Santé est un programme sur trois ans signé entre l'Agence Régionale de Santé et le Pays Cœur d'Hérault afin de proposer une meilleure prise en compte des besoins en services de santé sur le territoire.

Contact : Lauriane Cottel - Pays Cœur d'Hérault - 06 71 62 76 35

AGENDA CULTUREL

Ecole de musique intercommunale :

Dans le cadre des « Heures musicales », série de concerts donnés par les élèves de l'école de musique

- Mercredi 19 février - 18h - à la salle Vert Paradis à Argelliers : classe de Saxophone et de l'ensemble instrumental « A tempo »
- Samedi 22 février - 10h30 - Salle de l'Harmonie à Gignac : classe de piano
- Mardi 25 février - 18h30 - Salle Max Pau à St-Pargoire : avec la famille des cuivres
- Mercredi 26 février - 18h - Ecole de musique à Gignac : avec la famille des percussions
- Vendredi 28 février - 18h30 - Ecole de musique à Gignac : classe de guitare

Et aussi :

- Jeudi 20 février - 18h - Salle communale à St-Paul-et-Valmalle : « Chansons et rythmes du monde » avec les enfants de l'école primaire

Réseau intercommunal des bibliothèques :

Dans le cadre de la programmation « Entrée libre », des projections de films documentaires et des rencontres musicales gratuites en bibliothèques :

- Jeudi 6 mars - 19h - bibliothèque municipale de St-Pargoire : projection de « Pépites vertes du Brésil », en présence du réalisateur, François Picard
- Jeudi 3 avril - 20h - bibliothèque municipale de Tressan : rencontre musicale avec Médéric Tabard, guitariste et luthier.

Dans le cadre des « Musespectacles », une programmation musicale pour les tout-petits en bibliothèques. Toutes les dates données ont lieu à 10h.

- « Les bonnes recettes de Marila » : le mercredi 12 mars à Pouzols, le mardi 18 mars à St-Bauzille-de-la-Sylve, le mercredi 19 mars à Plaissan, le jeudi 20 mars à Bélarga, le mardi 25 mars à La Boissière, le mercredi 26 mars à St-Paul-et-Valmalle et le vendredi 28 mars à Montpeyroux.

Toutes les dates et plus d'information sur : www.cc-vallee-herault.fr, rubrique « agenda culturel »

Puilacher : le Réseau à portée de clics

Les habitants de Puilacher peuvent désormais profiter de toute la richesse du Réseau intercommunal des bibliothèques !

Dans l'optique d'une culture accessible à tous, le Réseau intercommunal des bibliothèques ne cesse de se rapprocher des habitants ! C'est à Puilacher que vient de s'ouvrir un nouveau point relais, dans les locaux de l'ancienne école.



Accueil chaleureux garanti !

Depuis l'automne dernier, Martine et Josette, toutes deux bénévoles, accueillent les habitants du village au « Préau ». Comme dans tous les points relais, les habitants auront accès à l'ensemble du catalogue collectif du Réseau, qui compte pas moins de 150 000 documents (livres, CDs, DVDs, partitions, ...). Il leur suffira pour cela d'être inscrits au Réseau (pour une cotisation annuelle de 10 €). 39 habitants sont déjà abonnés aux services du Réseau ! Ils peuvent réserver leurs documents depuis le catalogue collectif, et la navette documentaire les leur livre en suivant. « Le Préau » c'est aussi un ordinateur public disposant d'un accès internet, et de ressources en ligne (livres, presse, auto-formation...).

N'hésitez pas à venir rendre visite à ce lieu convivial et chaleureux tous les mercredi après-midi de 15h à 17h, et les vendredi après-midi de 16h à 18h. Plus d'informations : www.cc-vallee-herault.fr ou mairie de Puilacher : 04 67 96 79 79 ■

« levée des ombres »



Françoise Ascal, auteur, et Philippe Bertin, photographe ont été accueillis en résidence autour de l'abbaye d'Aniane. Ils se sont plus particulièrement penchés sur la question de l'enfermement, question qui renvoie à un pan de l'histoire du lieu. Objectif : inviter les habitants à partager leur passé avec l'abbaye, via des ateliers d'écriture, et leur permettre

de se réapproprier leur édifice. En parallèle, Françoise Ascal et Philippe Bertin ont croisé leur regards dans une œuvre : *levée des ombres*. Entre la plume délicate de Françoise Ascal et le poids des visuels de Philippe Bertin, l'ouvrage donne la parole à ces murs, restés trop longtemps silencieux.

levée des ombres, éditions Atelier Baies (www.editions.atelierbaie.fr) à découvrir dans les boutiques de l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault et dans toutes les bonnes librairies.

Projet de territoire

Projet de territoire

Des enjeux nés de la concertation

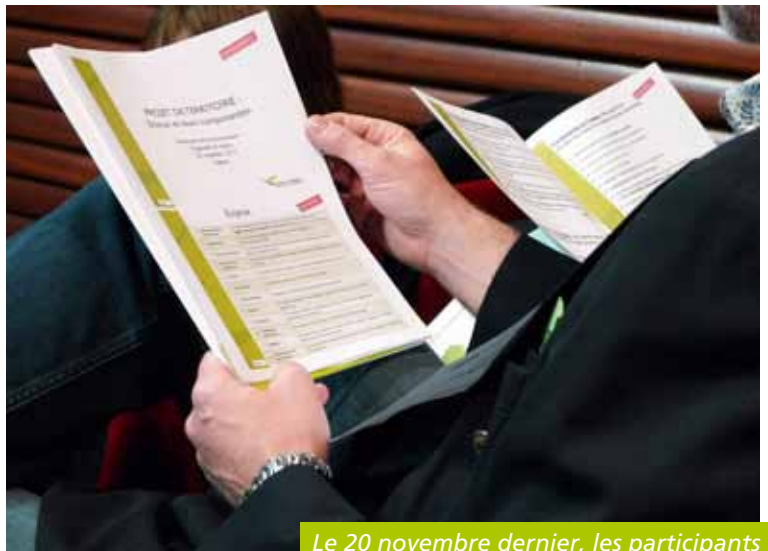
Lancé au mois de juin, le renouvellement du Projet de territoire suit son cours. Aujourd'hui la vallée de l'Hérault se projette dans l'avenir au travers de nouveaux enjeux.

Le 20 novembre dernier, une centaine d'acteurs du territoire étaient rassemblés au Sonambule, à Gignac, pour un temps de restitution des travaux du futur projet de territoire 2015-2021. Depuis le lancement du renouvellement de ce document cadre au début de l'été 2013, trois ateliers ont été organisés, donnant la parole aux personnes engagées dans le développement du territoire. Elus, techniciens, représentants d'associations, etc... tous ont proposé leur vision du territoire. C'est une synthèse de tous ces témoignages, sous forme de diagnostic, qui a été présentée lors de la journée du 20 novembre.

Sur cette base, les participants ont pu définir ce qu'il leur semble important de développer dans les années à venir : les enjeux. Ainsi, le développement économique s'affiche comme une préoccupation importante, suivi de près par la question des services à la population ou encore celle de l'urbanisme. Une douzaine d'enjeux ont ainsi été établis. Pour certains d'entre eux, il s'agit de continuer dans la voie empruntée par le premier projet de territoire (2008 - 2014). Pour d'autres, on constate des attentes fortes : le développement des énergies renouvelables, la question de l'habitat des jeunes, ou encore la

reconquête des berges de l'Hérault en sont quelques exemples. Enfin, de nouveaux sujets font leur apparition. L'agriculture arrive en tête. La viabilité économique des filières, l'installation des jeunes, le développement des circuits-courts,... Les personnes interrogées prônent un « retour à la terre ». La citoyenneté et la participation en sont d'autres exemples.

Les travaux sur le renouvellement du projet de territoire sont désormais mis entre parenthèses, le temps des élections municipales. Les enjeux et le diagnostic seront présentés aux nouvelles équipes municipales et communautaires dès le printemps. Ils pourront alors réfléchir à la stratégie et au plan d'actions qui devraient être validés d'ici la fin d'année 2014. ■



Le 20 novembre dernier, les participants ont découvert un premier diagnostic

LA MOBILITÉ EN QUESTION

La mobilité fait aussi partie des sujets abordés dans le projet de territoire. La question intéresse bien sur le département, qui assure le service de cars et de bus. C'est pourquoi il mène une enquête sur les déplacements auprès de la population depuis le 15 octobre dernier. Jusqu'au 15 avril, un enquêteur du bureau d'études TEST SA est donc susceptible de venir frapper à votre porte. Ses questions poseront sur vos déplacements lors de la journée précédant sa visite. Un état des lieux précis de la mobilité sur le département sera ainsi dressé, de façon à solutionner les problèmes identifiés. Alors si l'un des enquêteurs vous contacte, merci de lui réserver bon accueil !

Saison 2013 : dans la moyenne !

La vallée de l'Hérault affiche un bilan touristique satisfaisant au regard des conditions de l'année 2013.

Après deux saisons exceptionnelles en 2011 et 2012, boostées par les émissions « Des racines et des ailes » et « Le village préféré des français », l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault affiche une légère baisse pour la saison 2013. Des chiffres qui n'ont rien d'inquiétants lorsqu'on les compare aux années précédentes, durant lesquelles le Grand Site n'avait pas bénéficié d'une exposition médiatique d'ampleur nationale. En moyenne, le nombre de groupes reçus a augmenté de 5 % entre 2010 et 2013, de même que les passagers de la navette gratuite (plus 9 %) ou les usagers du parking de la maison du Grand Site au pont du

Diable (plus 6 %). Du côté d'Argileum - la maison de la poterie, on note une stabilisation du nombre de visites. De quoi être satisfait au regard des chiffres régionaux, lestés par des conditions météorologiques moyenne et une situation socio-économique qui n'invite pas aux loisirs et au voyage.

S'il est un secteur qui persiste à attirer, c'est bien celui du terroir. Le Mas des agriculteurs affiche un bilan favorable en cette période difficile pour la consommation. Sa fréquentation, et les achats qui y sont réalisés, sont en augmentation constante et marquée depuis sa création en 2010. La Vinothèque draine elle aussi beaucoup de passage.

Enfin, et c'est important compte-tenu des évolutions du point d'accueil de St-Guilhem-le-Désert (lire ci-contre), le site internet de l'Office de Tourisme a le vent en poupe, avec pas moins de 190 000 visites, dont 140 000 visiteurs uniques. C'est 35 % de plus qu'en 2012, qui avait connu une augmentation record de + 93 % ! La page facebook n'est pas en reste, avec plus de 5 500 fans. Une stratégie virtuelle qui paye, puisqu'elle induit de nouvelles visites sur place. C'est bien connu, un Grand Site se savoure grandeur nature ! ■

Un office nouvelle génération

Mieux placé dans le village, plus accessible, le nouveau point d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal à St-Guilhem-le-Désert saura vous faire « Entrer dans une Vallée de légendes ». Les visiteurs seront désormais accueillis sur la place de la Liberté, dans un local jouxtant l'entrée de l'abbaye de Gellone. Le bâtiment est en cours de travaux depuis le mois de novembre, pour une ouverture prévue dans le courant du mois de mars. Les travaux d'aménagement ont été conduits dans le respect de l'ancien, tout en apportant à cet espace la modernité nécessaire pour utiliser au mieux des équipements numériques adaptés à l'information touristique. Ces nouveaux outils s'inscrivent dans une réflexion globale sur l'intégration du numérique dans l'accueil du visiteur. Pas question de laisser le virtuel supplanter l'accueil chaleureux et professionnel des agents de l'Office de Tourisme. C'est par contre un complément idéal pour disposer d'information à toute heure ! Le coût total du projet s'élève à 135 000 €, pour lequel l'Office de Tourisme Intercommunal a reçu le soutien du Département de l'Hérault et de la Région Languedoc-Roussillon.

Retrouvez le détail de ces équipements dans l'édition spéciale Grand Site d'Alentours, à découvrir dès le mois d'avril 2014.

En attendant, suivez le projet sur le site de l'Office de Tourisme Intercommunal : www.saintguilhem-valleeherault.fr, et sur la page facebook : « Tourisme Saint Guilhem ».



Le nouveau point d'accueil de l'Office de Tourisme, à St-Guilhem-le-Désert

Avis de chantiers à Argelliers et Aumelas

En ce début d'année, deux communes de la vallée de l'Hérault sont en chantier.



La rue de l'ancienne église à Argelliers va connaître une nouvelle jeunesse

A Argelliers, les ruelles du cœur ancien vont être requalifiées. Au programme : réfection du revêtement, qui sera désormais en béton désactivé avec un caniveau central en pavés de pierre, la création d'une fontaine et de jardinières, l'amélioration de l'éclairage public et l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Cette opération, d'un montant de 342 000 € HT, bénéficie du soutien du département de l'Hérault, d'Hérault Energies et

de l'Etat. Les Argelliérains pourront découvrir leur centre ancien rajeuni d'ici le début de l'été.

A Aumelas, la RD 139, qui traverse la commune de part en part, va être sécurisée. Objectif : faire ralentir les véhicules qui roulent souvent à une vitesse excessive sur cette portion pourtant très habitée. Pour ce faire, des plateaux traversants vont être créés aux deux entrées de la commune, des chicanes seront dessinées aux endroits les plus rectilignes, et un giratoire sera implanté au niveau du croisement pour se rendre au Mas Arnaud. Ces travaux seront aussi l'occasion d'intervenir sur un renforcement de l'éclairage public.

Le département de l'Hérault et Hérault Energies sont partenaires de ce projet, réalisé pour un coût de 91 000 € HT. Les travaux dureront environ 2 mois et engendreront la mise en place d'une circulation alternée.■



Les panneaux visant à réduire la vitesse des automobilistes seront accompagnés d'équipements à Aumelas

L'ACTUALITÉ DU DROITS DES SOLS

Au mois de janvier 2013 ont débuté les permanences en communes du service Autorisation du Droit des Sols. Un an plus tard, cette initiative est récompensée d'un joli succès : les instructeurs ont renseigné pas moins de 300 projets en 160 permanences. Les habitants porteurs de projet et les communes peuvent ainsi bénéficier de conseils avisés dès l'élaboration du dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménagement...).

Rappelons qu'au-delà de cette mission d'information, le service a en charge l'instruction des dossiers d'urbanisme des communes qui ont choisi de les lui confier. En 2013, 695 actes ont été instruits, dont 397 permis de construire. Sur cette même année, 4 communes supplémentaires ont adopté ce service : Aumelas, La Boissière, Puilacher et St-Paul-et-Valmalle. Cela porte à 24 le nombre de communes sous convention.

Enfin, le service a désormais en charge l'instruction du volet accessibilité des dossiers concernant les établissements qui reçoivent du public. Il donne un avis technique, qui reste soumis à l'approbation de la Commission Départementale d'Accessibilité.

Vous avez un projet d'aménagement ? Prenez rendez-vous dans votre mairie pour rencontrer un instructeur lors d'une permanence.

A la rencontre de...

Al rescontre de...

Les Très Petites Entreprises qui montent, qui montent...

Deux entreprises de la vallée de l'Hérault ont été récompensées au niveau local.



Comment est né « Le Pressoir » ?

Vincent Bedos : un ami vigneron nous a informé que ce bâtiment était en vente. C'était un ancien restaurant auberge, qui existait depuis 1981, mais qui était fermé depuis longtemps. Après 9 mois de travaux, nous avons ouvert en juillet 2012.

Connaissiez-vous le milieu de la restauration ?

Vincent Bedos : Isabelle connaissait déjà ce secteur, puisqu'elle tenait une crêperie à St-Jean-de-Fos. De mon côté, j'en suis à mon troisième métier ! J'ai travaillé dans le secteur automobile, j'ai été photographe, et je suis aujourd'hui grilladin.

Comment se sont passés les débuts du restaurant ?

Isabelle Bedos : très bien ! nous avons été très bien accueillis par les habitants, la mairie, les vignerons... C'était important pour nous, qui recherchions une vraie vie de village.

Vous avez reçu le prix « Etre » de la Très Petite Entreprise, qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Isabelle Bedos : C'est une reconnaissance et nous en sommes satisfaits. Notre investissement a été récompensé et cela nous a apporté beaucoup de visibilité. Et puis nous avons fait une belle

« Nous nous investissons dans la valorisation du produit local »



©Clermontois

rencontre : M. Mangin, de la chocolaterie du Blason à Clermont l'Hérault, qui a aussi été récompensé. Si bien que nous organisons désormais des soirées autour de l'accord « vin et chocolat » au restaurant.

Ce prix récompense un parcours, une initiative, un projet. La philosophie du restaurant doit y être pour beaucoup ?

Isabelle Bedos : Nous avons voulu faire une cuisine bistronomique, basée sur les produits du terroir. Notre viande vient d'Aveyron, nos glaces artisanales de Gigean, et nos vins sont majoritairement issus de la vallée de l'Hérault. D'une façon générale, nous nous investissons beaucoup dans la valorisation du produit local.

Depuis peu, nous avons créé une association dans ce but : TOC, pour Terroir, Œnotourisme et Culture. Ainsi, nous organisons au printemps un évènement pour promouvoir les vignerons de notre cave et les artisans locaux : « Le Pressoir fête ses vignerons ». Les

caves pourront exposer leur production et en parler elles-mêmes aux gens. Des artisans potiers, un coutelier et d'autres artistes présenteront leurs œuvres... ce sera une belle journée. Rendez-vous le 8 mai 2014 à St-Saturnin-de-Lucian !

Rendez-vous sur facebook « Le Pressoir », ou au restaurant 04 67 96 70 59 . ■



Lors de la remise des prix. Tout à gauche, Vincent et Isabelle Bedos, du restaurant Le Pressoir. Tout à droite, Jeremy Jean-Louis, de l'entreprise Okido Sport.

ENTREPRISES, C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE !

Entreprises, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour participer à la 12^{ème} édition du prix de la Très Petite Entreprise ! Rappelons que ce prix est attribué à des établissements comptant plus d'un an d'existence et moins de 10 salariés.

Contactez l'agence économique du Pays Cœur d'Hérault : economie@coeur-herault.fr et prochainement sur www.prix-tpe.fr



Quel est le concept « d'Okido Sport » ?

Jérémy Jean-Louis : Mon cœur de métier, c'est la nutrition sportive bio et non dopante. Sur le site internet et dans le magasin, je rassemble de nombreux produits énergétiques labellisés « Agriculture Biologique » (AB) et « Sport Protect » (produits garantis non dopants), généralement artisanaux. Il y a les barres de céréales, des boissons, des compotes, et d'autres produits plus spécifiques, comme les aliments sans gluten par exemple. Nous avons environ 300 références.

Est-ce votre première expérience d'entrepreneur ? Quel a été votre parcours ?

Jérémy Jean-Louis : Non, il s'agit de mon deuxième projet, mais j'ai toujours travaillé dans ce secteur. J'ai commencé comme salarié dans l'agro-alimentaire avant de me lancer dans la création du label « Sport protect », qui assure au consommateur qu'il utilise un aliment ou une boisson conforme au regard de la législation anti-dopage. Ensuite, j'ai créé « Okido Sport », toujours avec la volonté d'être dans une démarche qualitative. Je suis membre de « 1 % pour la planète ». Ainsi, je reverse 1 % du montant des achats réalisés à des actions de développement durable.

C'était votre première participation au prix de la Très Petite Entreprise ?

Jérémy Jean-Louis : Oui effectivement. J'ai participé

sur les conseils de personnes qui m'ont accompagné dans la création de l'entreprise. Je me trouvais aussi à un stade plus avancé pour me présenter à ce prix : j'avais plus de lisibilité et d'expérience.

Vous avez gagné le prix « Piloter ». Expliquez-nous ce qui est récompensé à travers ce prix ?

Jérémy Jean-Louis : J'ai reçu ce prix pour la façon dont je gère « Okido Sport ». J'anticipe son évolution le plus possible, via notamment un outil de gestion que j'ai moi-même élaboré. Ainsi, je suis le développement de l'entreprise pas à pas et je peux me projeter dans l'avenir en toute connaissance de cause. C'est pour cela qu'il était mieux pour moi de me présenter avec un peu de recul : ce prix a du sens dans la mesure où j'ai une maîtrise du développement de ma structure.

Qu'attendez-vous de ce prix ?

Jérémy Jean-Louis : C'est valorisant, et puis c'est l'occasion de rencontrer d'autres entreprises, de créer une dynamique.

Rendez-vous sur www.okidosport.com, ou au point de vente de Gignac, en prenant rendez-vous au 04 67 63 36 18.

Le jardin joue collectif

Jardiner quand on n'a pas de terrain,
c'est possible grâce
aux jardins partagés !



Les jardins partagés d'Aniane bénéficient d'un joli cadre

En jouant sur les mots, on pourrait dire qu'ils poussent comme des champignons en vallée de l'Hérault. Qui ça « ils » ? Les jardins partagés ! Qu'ils soient gérés par une association ou une commune, petits ou grands, avec ou sans parcelle collective, il y en a pour tous les goûts.

Depuis une quinzaine d'années maintenant, chacun peut cultiver un lopin de terre sans avoir son propre terrain. Les jardins partagés sont nés d'une dynamique collective qui les porte encore aujourd'hui. Ainsi, il ne s'agit pas que de jardiner. Bien sûr, la soupe n'est que meilleure lorsque l'on a vu pousser les légumes qui la

composent. Mais elle a aussi, et surtout diront certains, le parfum de l'échange et de la convivialité. Entre les chantiers collectifs, les échanges de semis, les prêts d'outils, les ateliers, ou encore les repas improvisés, c'est bien le lien social qui est cultivé sur ces terres ! La solidarité est aussi de mise pour ceux qui font don d'une partie de la production à des associations.

Cela est d'autant plus vrai pour certains jardins, qui sont un lieu de pédagogie, ou encore un vecteur d'insertion sociale pour des personnes en difficultés. Le jardinage est aussi source d'économie. En effet, l'Association Syndicale Autorisée du Canal de Gignac intègre dans son étude sur le « poids social économique et environnemental de la présence de l'eau brute sur le territoire » un paragraphe sur les jardins. A partir des données de l'INSEE, l'ASA estime à 850 € annuels l'économie réalisée par une famille moyenne qui fait pousser ses propres légumes.

Enfin, et c'est important : la démarche s'inscrit dans un mode de vie sain et proche de la nature. Beaucoup l'ont compris, puisque la majorité des jardins partagés de la vallée de l'Hérault sont aujourd'hui victimes de leur succès. ■

VOUS ETES INTERESSES ?

- A Aniane : « Vivre à Aniane » - 04 67 57 77 34 - vivreaaniane.org
- A Aumelas : « Jardin Collectif de Cabrials » - Mme Bucher au 04 67 88 77 58 ou 06 78 95 94 90
- A Gignac : « Jardins Loisirs Partage » - M. Peot au 06 20 30 83 08 - <http://jardinsloisirspartage34.perso.sfr.fr>.
- A Montarnaud : « Les jardins de Tellus » - Mme Jullian au 06 17 96 43 37 - lesjardinsdetellus.blogspot.com/2013
- A St-Andre-de-Sangonis : « Les jardins de Carabotte ». Contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 04 67 57 04 64
- A St-Jean-de-Fos : « Familles rurales » - 04 67 54 00 57 - www.famillesrurales.org/saint-jean-de-fos/

Guy Cambon, roi des santons

Tous les deux ans se tient une exposition de crèches à Argelliers. C'est l'occasion de mettre en valeur le talent de l'un des habitants de la commune.



Murets en pierre sèches, farandole, et nature environnante : Guy Cambon s'inspire de ce qui l'entoure

©Marcel Queralt

Tout petit, Guy Cambon faisait la crèche avec sa grand-mère. Aujourd'hui, c'est à son tour d'initier ses petits-enfants à cette tradition, à la différence près qu'il réalise ses propres santons. Il a commencé à les fabriquer il y a une vingtaine d'années, pour alimenter sa crèche. Autodidacte, il a travaillé seul l'argile et emprunté le four d'un ami pour cuire ses premiers personnages. Ce bricoleur aux mains d'or, qui s'était déjà adonné au modélisme, a rapidement fait de la fabrication des santons une passion. Au-delà des personnages traditionnels de la crèche, il s'attache à recréer la vie de nos villages dans les années 1900. Sous ces doigts, renaissent des traditions oubliées : le labour avec un cheval de trait, les charbonnières, les norias (roues à aube), les moulins à vent... Autant de scènes inspirées de la vie d'antan dans nos villages, et plus particulièrement à Argelliers, où Guy Cambon a grandi et vécu.

UNE QUESTION DE PATIENCE

Un personnage représente entre une demi-journée et une journée entière de travail, selon sa complexité. Il est ensuite cuit pendant 8h à 960°C, et laissé à refroidir pendant 10h. Enfin, il est peint.

D'un santon à l'autre, il en est arrivé à exposer le fruit de son travail. Il y a quelques années, la commune d'Argelliers a lancé une exposition de santons à laquelle il a participé. Son stand mesurait alors un peu de plus de 2 mètres. Lors de l'édition 2013 de cette exposition, qui se tient tous les deux ans, Guy Cambon a présenté une centaine de santons, et c'est sans compter les animaux, qui représentent eux aussi une centaine d'éléments. Tout cela était exposé sur un stand d'environ 6 mètres.

Cherchant à être le plus réaliste possible, l'argelliérain ajoute à ses scènes de vie quotidienne de nombreux détails : mousse, branche de thym ou de romarin pour les bosquets, pierres, ... Il fabrique aussi lui-même les tuiles, ou encore les traditionnels murets en pierre sèches de la vallée de l'Hérault. Bien que miniatures, ceux-ci nécessitent autant de temps, de minutie et de patience que les murets grandeur nature ! Il reconnaît d'ailleurs que la patience est un atout dans la fabrication des santons, qui a pour lui des vertus apaisantes.

Il a encore de quoi faire, et beaucoup d'idées pour ses prochaines réalisations : des scènes de moisson, des scènes au lavoir, ou encore la fabrication des balais de bruyères... A découvrir lors de la prochaine exposition de santons à Argelliers ! ■

CECI EST UN **BIODECHET** JE LE TRIE AUSSI! :-)

www.cc-vallee-herault.fr



JE VIS ICI, LES BIODÉCHETS C'EST DANS LE BAC VERT !

Autour

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bélarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan, Vendémian

www.cc-vallee-herault.fr